



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Trois personnalités pour la 3^e rencontre du *Club des 100*

Trois invités de marque s'exprimeront cette année lors de la rencontre du Club des 100 qui se tiendra à Nyon le 24 septembre prochain : Michel Platini, Lord Norman Foster et le professeur Xavier Oberson.

Le *Club des 100* a été créé en 2005 à l'instigation du Département des Finances et de l'Administration cantonale des impôts. Il réunit, sur invitation de l'Etat de Vaud, les 100 entreprises vaudoises dont le poids fiscal (direct et/ou via le personnel) les place en tête de l'économie vaudoise. La première rencontre s'est déroulée le 26 septembre 2005 à l'Ecole hôtelière de Lausanne, la seconde le lundi 25 septembre 2006 à Glion sur Montreux en présence du Conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz.

Clin d'œil à l'Eurofoot, le *Club des 100* sera l'hôte cette année de l'UEFA à Nyon, le 24 septembre prochain. Comme l'an dernier, la rencontre sera présidée par Pascal Broulis, ministre des finances et président du Conseil d'Etat, accompagné de Philippe Maillard, chef des Impôts vaudois qui présenteront un tour d'horizon de la politique fiscale fédérale en matière d'imposition des entreprises et son impact sur la politique cantonale. L'intervenant du jour, le Professeur de droit fiscal Xavier Oberson, développera les éléments et conséquences de la concurrence intercantonale et internationale, statuts spéciaux, holdings, etc... De son côté, le président de l'UEFA et maître de céans, Michel Platini évoquera le rôle social et formateur du football. Récemment installé en Suisse, Lord Norman Foster, architecte mondialement connu, présentera un projet de fondation d'utilité publique.

L'Etat de Vaud et son ministre des finances souhaitent par cette démarche démontrer une volonté réelle d'écoute des milieux économiques et de rapprochement entre l'Administration fiscale et l'économie, en traitant des préoccupations des entreprises par un échange fructueux.

Comment sont sélectionnées les entreprises ?

Pour 2007, le *Club des 100* présentera un visage partiellement renouvelé. Les entreprises sont, en effet, invitées deux ans de suite, puis ne restent que celles dont la charge fiscale se maintient toujours à son niveau. Ainsi, 35 nouvelles venues seront accueillies cette année, tandis que 24 sociétés ne sont plus invitées, la sélection s'effectuant sur la charge fiscale des années 2004-2005. En raison du secret fiscal, la liste des entreprises ne peut pas être publiée par l'administration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 août 2007.